

Pitou seul dans l'auto = DANGER!

La SPA de l'Estrie invite les gardiens de chiens à la prudence

Sherbrooke, le 8 juin 2017 – En ce début de belle saison tant attendue, la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie invite les gardiens de chiens à la prudence lors de leurs déplacements en compagnie de leur ami canin. Moins bien habilités que les humains pour se rafraîchir, les chiens, par temps clément, peuvent en effet être victimes de coups de chaleur, lesquels s'avèrent parfois fatals.

Ne JAMAIS laisser Pitou seul à bord d'un véhicule

Comme tous le savent, un véhicule peut rapidement se transformer en véritable four lorsque le mercure grimpe. Plusieurs études démontrent en effet que la température intérieure d'une voiture garée à l'ombre avec les fenêtres entrouvertes peut augmenter de 20° C en seulement 10 minutes. Ainsi, si la température extérieure est de 22° C par exemple, celle à bord de l'habitacle peut atteindre les 40° C et plus en très peu de temps.

Or, laisser un chien seul, exposé à une telle chaleur s'avère très risqué. « Il ne faut pas plus de 10 ou 15 minutes pour qu'un chien puisse être victime de graves dommages irréversibles; cette chaleur peut même causer sa mort, soutient la porte-parole et responsable des communications de la SPA de l'Estrie, Cathy Bergeron. Et entrouvrir les fenêtres n'aide en rien.

« Peu importe leur race ou leur grosseur, les chiens ne peuvent supporter les chaleurs élevées puisqu'ils ne peuvent transpirer comme les humains, explique-t-elle. Pour se rafraîchir, ils respirent la gueule ouverte, ce qui constitue évidemment un moyen de climatisation très peu efficace. Ainsi, seules quelques minutes suffisent pour mettre leur vie en danger. »

Une négligence encore très courante... et qui peut coûter cher

Faire une course de quelques minutes à la quincaillerie du coin, ce n'est pas long pour vous. Mais lorsqu'il fait chaud, pour un chien à bord d'un véhicule, c'est une éternité.

Et malheureusement, cette pratique est encore assez courante. Au cours de la saison estivale, la SPA de l'Estrie reçoit régulièrement des appels de citoyens témoins de chiens laissés seuls à bord de véhicules, et dont la plupart sont garés dans des stationnements de centres commerciaux ou d'hôpitaux. « L'été dernier, nous avons reçu une cinquantaine d'appels au sujet de cette problématique, et plus de 75 % de ces signalements concernaient des cas de véhicules garés dans de tels endroits. Or, vous conviendrez qu'une course ou un rendez-vous médical ne dure rarement moins de cinq ou dix minutes », de lancer la porte-parole de l'organisme de protection.

.../2

Outre mettre la vie de leur animal en danger, les gardiens de ces animaux s'exposent également à l'émission d'un constat d'infraction. En effet, la réglementation de plusieurs municipalités de la région stipule ce qui suit :

Durant le transport ou lors de l'arrêt d'un véhicule, le gardien du véhicule doit placer l'animal à l'abri des intempéries, du soleil ou de la chaleur.

« Et dans une situation où le chien se retrouve agonisant ou qu'il meure, le gardien peut être accusé de négligence ou de cruauté, précise madame Bergeron.

« Pourquoi courir un tel risque? S'il n'est vraiment pas nécessaire que Pitou vous accompagne lors de vos emplettes ou de vos rendez-vous, laissez-le à la maison, conseille la porte-parole de la SPA de l'Estrie. Il sera bien plus confortable et, surtout, en sécurité. »

Bas de vignette

Un coup de chaleur peut être fatal pour votre chien. Par temps chaud, ne le laissez jamais seul dans votre véhicule.

- 30 -

Source : Cathy Bergeron
Responsable des communications
819 821-4727, poste 109 / cbergeron@spaestrie.qc.ca